HUNTINGDON
VILLE-CENTRE DU HAUT-SAINT-LAURENT

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENT

Avis est par les présentes donné par la soussignée de l'entrée en vigueur du règlement suivant:

- Règlement numéro 1010-2026 instaurant un programme de crédit de taxes foncières visant à favoriser la construction de logements locatifs accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Toute personne peut consulter ce règlement sur le site Web de la ville www.villehuntingdon.com, en obtenir copie au bureau de la greffière situé au 23, rue King, Huntingdon Québec, J0S 1H0, durant les heures d'ouverture, ou en faire une demande par courriel à l'adresse suivante : greffe@villehuntingdon.com.

Donné à Huntingdon, ce 5 novembre 2026.

(Original signé)

_____
Claudine Beaudin
Greffière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

Je, soussignée, Claudine Beaudin, greffière par intérim de la Ville de Huntingdon, certifie par la présente avoir publié l'avis public ci-dessus sur le site Web de la Ville de Huntingdon et l'avoir affiché à l'Hôtel de Ville le 5 novembre 2026.

Conformément aux dispositions du règlement numéro 979-2024, adopté par le conseil municipal le 13 janvier 2025, je certifie également avoir publié et affiché l'avis public relatif au règlement numéro 1010-2026 sur le site Web de la Ville de Huntingdon le 5 novembre 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 5 novembre 2026.

(Original signé)

_____
Claudine Beaudin
Greffière par intérim

VILLE DE HUNTINGDON
23, RUE KING
HUNTINGDON (QUÉBEC) J0S 1H0
TÉLÉPHONE: (450) 264-5389
TÉLÉCOPIEUR: (450) 264-6826

HUNTINGDON
VILLE-CENTRE DU HAUT-SAINT-LAURENT

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENT

Avis est par les présentes donné par la soussignée de l'entrée en vigueur du règlement suivant:

- Règlement numéro 1010-2026 instaurant un programme de crédit de taxes foncières visant à favoriser la construction de logements locatifs accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Toute personne peut consulter ce règlement sur le site Web de la ville www.villehuntingdon.com, en obtenir copie au bureau de la greffière situé au 23, rue King, Huntingdon Québec, J0S 1H0, durant les heures d'ouverture, ou en faire une demande par courriel à l'adresse suivante : greffe@villehuntingdon.com.

Donné à Huntingdon, ce 5 novembre 2026.

(Original signé)

_____
Claudine Beaudin
Greffière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

Je, soussignée, Claudine Beaudin, greffière par intérim de la Ville de Huntingdon, certifie par la présente avoir publié l'avis public ci-dessus sur le site Web de la Ville de Huntingdon et l'avoir affiché à l'Hôtel de Ville le 5 novembre 2026.

Conformément aux dispositions du règlement numéro 979-2024, adopté par le conseil municipal le 13 janvier 2025, je certifie également avoir publié et affiché l'avis public relatif au règlement numéro 1010-2026 sur le site Web de la Ville de Huntingdon le 5 novembre 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 5 novembre 2026.

(Original signé)

_____
Claudine Beaudin
Greffière par intérim

VILLE DE HUNTINGDON
23, RUE KING
HUNTINGDON (QUÉBEC) J0S 1H0
TÉLÉPHONE: (450) 264-5389
TÉLÉCOPIEUR: (450) 264-6826